

# QUELS USAGES DE LA BIBLIOTHEQUE AU MAROC ?

ANOUK COHEN

## Résumé

Officine de l'âme et de l'esprit, la bibliothèque représente ce lieu où se forme un patrimoine, individuel ou collectif, et où s'élabore une construction, personnelle ou non, référant à une histoire, elle-même relative à une mémoire propre. Afin de cerner ce qu'il en est au Maroc, nous interrogerons, sous un angle ethnologique, le rapport des lecteurs à leur bibliothèque, qu'elle soit publique ou privée, afin non seulement de comprendre quels sont les livres appelés à constituer le patrimoine dont elle sera le dépositaire : à faire patrimoine, mais également cerner les représentations qui lui sont attachées, la mémoire à laquelle elle réfère, les usages qui en découlent, et le rôle qui lui est attribué.

Alors que la bibliothèque publique fait l'objet d'usages limités et strictement fonctionnels de la part de ses usagers, la bibliothèque privée donne lieu à davantage d'appropriations personnelles. Nous tenterons de comprendre pourquoi les pratiques attachées à la bibliothèque sont davantage, voire essentiellement, retranchées dans le domaine privé, en interrogeant les usages réels, c'est-à-dire privés, de la bibliothèque.

On observera que les bibliothèques privées sont dépositaires d'un patrimoine traditionnel tirant son essence de l'histoire arabe et d'une mémoire de l'Antiquité. Un patrimoine, nous le verrons, davantage véhiculé par l'esthétique propre aux ouvrages qui le portent que par leur contenu. A cette fonction esthétique de la bibliothèque s'ajoute un rôle distinctif, chaque individu en effet, au travers de sa bibliothèque racontant son histoire relative à une mémoire singulière.

A Rabat et Casablanca, les capitales administratives et économiques du pays, ce sont les grandes artères de la ville, comme l'avenue Mohammed V, principal marquage urbain séparant l'ancienne ville, médina, de la nouvelle, qui constituent le lieu privilégié d'échange des livres. C'est en effet là, principalement, qu'ils sont déposés, vus, ouverts, consultés et qu'ils finissent par être achetés. De tous types - Coran, livres religieux, romans, récits, essais, ouvrages techniques... - on les voit étalés sur quelques feuilles de cartons posées sur le sol. Au coin des rues fréquentées, chaque commerce de livres dessine sa propre mosaïque de couleurs façonnant les avenues et les revêtant de teintes particulières. Alors qu'on ne compte à Rabat et Casablanca qu'une poignée de librairies, c'est parfois tous les vingt mètres, surtout dans le centre ville, que l'on trouve ces « librairies de trottoirs » signalant au visiteur que l'imprimé investit largement la rue et l'espace public.

L'observation des bibliothèques publiques et privées r'batis et casablancaises indique aussi des usages inégaux. Alors que les bibliothèques publiques sont désertées par leurs usagers, on note au sein des habitations marocaines, une plus grande attention portée aux livres qui, rangés au sein d'une bibliothèque, empilés dans un coin de la cave ou encore entassés au fond d'un placard fermé à clef, font l'objet d'appropriations. Des pratiques qui m'ont amenées à interroger le statut du livre au Maroc et du lieu de son inscription pour comprendre quel rapport les lecteurs entretiennent avec l'imprimé et quels usages ils en font.

L'édition de livres culturels, soit tous hormis les livres scolaires, est apparue récemment au Maroc ; jusqu'au milieu des années 1980, la production littéraire était faible, strictement contrôlée et donc majoritairement éditée à l'étranger. Aujourd'hui, l'édition marocaine ne constitue pas encore entièrement un secteur privé ni n'est tournée vers les marchés extérieurs. Cependant, elle jouit, depuis l'avènement de Mohammed VI au pouvoir en 1999, d'un libéralisme politique plus fort, vecteur d'un renouveau éditorial dont il reste aujourd'hui à identifier les déterminants – tant politiques et économiques que sociaux et culturels -, les formes et les répercussions sur la production intellectuelle du pays et sur les pratiques culturelles relatives au livre et à la bibliothèque.

La bibliothèque constitue à la fois une collection d'ouvrages pouvant être inscrite dans un espace public ou privé, et un lieu où sont progressivement rangés des ouvrages achetés, reçus, empruntés, collectés soit par un groupe de personnes appartenant à la structure étatique - bibliothèque publique - soit par un individu ou une famille - bibliothèque privée. Elle représente donc le lieu où se conservent un patrimoine, une propriété héritée ou constituée d'année en année. Officine de l'âme et de l'esprit, la bibliothèque représente toujours ce lieu où s'élabore une construction personnelle ou partagée et cumulative, se référant ainsi toujours à une histoire elle-même relative à une mémoire propre. C'est pourquoi, la bibliothèque fait l'objet d'une certaine négociation de la part de son ou ses possesseur(s) consistant à choisir les livres qui seront appelés à constituer le patrimoine dont elle sera le dépositaire : à faire patrimoine. Une observation qui amène à s'interroger : quel patrimoine décide-t-on de construire, de conserver et de transmettre ? Et selon quels critères ?

Cette analyse ethnologique se propose d'interroger les usages de la bibliothèque dans le Maroc contemporain. Cette étude s'appuie sur une enquête menée au sein de bibliothèques publiques et d'habitations familiales à laquelle s'ajoutent des entretiens réalisés avec des acteurs rencontrés sur ces terrains d'observation. Dans cet article, j'interrogerai dans un premier temps la bibliothèque publique et *a fortiori* la bibliothèque nationale dans le cadre d'un questionnement propre aux dimensions mémorielles et patrimoniales de la bibliothèque. Dans un second temps, je décrirai les pratiques attachées à la bibliothèque dans le domaine privé. Au sein de cet espace, j'analyserai, dans un troisième temps, la fonction distinctive qu'elle joue.

## **UN USAGE LIMITE ET FONCTIONNEL DES BIBLIOTHEQUES PUBLIQUES**

### **La bibliothèque nationale : un patrimoine illégitime ?**

Le réseau actuel des bibliothèques publiques marocaines constitue un héritage de la période coloniale. Il est en effet encore régi par les dahirs<sup>1</sup> de 1926 et de 1937 définis et mis en place par le Protectorat dont l'instauration en 1912 perturbe l'évolution endogène au Maroc des premières bibliothèques publiques à caractère principalement religieux. L'appareil colonial cherchait de cette façon à mettre en œuvre une politique de contrôle et de diminution du nombre des mosquées dans le but de réduire les espaces de réunion et d'agitation indépendantistes et de provoquer une érosion de la pensée intellectuelle locale (Idsalah, 2003). Le livre et le savoir dont il était le dépositaire faisaient alors l'objet d'un enjeu politique fort qu'il s'agissait de contrôler. L'administration du Protectorat entreprit, à son établissement, la création de nouvelles structures documentaires qui, alimentées par une recherche scientifique active et régies par des normes réglementaires, constituent les prémisses d'une politique dans le domaine des bibliothèques publiques. La production scientifique générée par les « sociétés savantes »<sup>2</sup> qui s'employaient alors à poser les jalons d'un colonialisme à base scientifique est le premier noyau du fonds documentaire des futures bibliothèques publiques. Leur

développement rapide, directement lié aux besoins de l'impérialisme colonial, représente donc un outil essentiel de domination. En effet, leur mission était de centraliser toutes les recherches relatives au Maroc, à ses tribus, à ses villes et à ses confréries pouvant permettre au Protectorat français d'opérer sur le territoire marocain en toute connaissance de cause. Par ailleurs, cette politique de bibliothèques publiques s'est installée en parallèle d'un réseau local de bibliothèques établi des siècles auparavant, composé principalement de bibliothèques attachées aux *medersas* (écoles), aux mosquées et aux *zawias* (confréries religieuses) qui, durant la période précoloniale, jouaient un rôle culturel, social et éducatif important. Ces institutions représentaient les principaux dépositaires et vecteurs de la connaissance au Maroc. Le Protectorat les remplaça par de nouvelles structures dont il maîtrisait seul l'organisation et le contrôle.

A la lumière de ces éléments historiques, on peut se demander dans quelle mesure les bibliothèques publiques peuvent aujourd'hui constituer le conservatoire d'un patrimoine légitime alors même que celui-ci a contribué à asseoir l'impérialisme colonial. De façon générale, quel type de rapport la société marocaine entretient-elle à l'Etat et à ce qui est considéré comme public ? Sa filiation avec le système administratif colonial français, qui fut l'un des plus dominants et influents, complique-t-elle sa réappropriation ? Ces questionnements sont accentués du fait d'un plus grand usage par la population des bibliothèques privées, notamment celles attachées aux fondations.

Ces interrogations se posent de façon encore plus directe dans le cadre de la bibliothèque nationale. D'une part, en tant que bibliothèque de conservation, elle a pour mission de préserver les collections nationales. D'autre part, en tant que bibliothèque engagée dans des échanges internationaux, elle incarne le prestige culturel de la nation, et à ce titre elle est tenue de permettre l'accès aux principales collections d'imprimés du pays. Alors qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la création de bibliothèques nationales en Europe et en Amérique du Sud est un des éléments par lesquels s'affirment de nouvelles nations, celles apparues après la Seconde Guerre mondiale appartiennent à une troisième génération<sup>3</sup> de bibliothèques radicalement différentes des modèles précédents (Masson, 1986). En effet, les nouveaux États d'Afrique ou d'Asie ne les investissent pas d'un sentiment national passant par la réappropriation du patrimoine dont elles sont les dépositaires, patrimoine souvent recueilli par l'occupant, on l'a vu, et même spolié par celui-ci. Dans le cas marocain, des collections ont été mises sous séquestre par les autorités militaires françaises pour être versées dans la collection des manuscrits de la bibliothèque générale de Rabat, ou bien pour être détruits (Idsalah, 2003 - Benjelloun-Laroui, 1990).

La bibliothèque générale et archives<sup>4</sup> (BGA) située à Rabat - le terme « général » ayant été préféré à celui de « national » en raison du contexte politique instable - fondée en 1919 par Lyautey, premier Résident général de France au Maroc (1912-1925), collecta de nombreux livres de ces pratiques. La fonction attribuée à la BGA était précisément de rassembler, concentrer et centraliser toute la documentation relative au Maroc. Elle était chargée de la conservation des documents issus de la recherche réalisée par les sociétés savantes, documents alors constitutifs de son fonds de départ. Avant que la BGA ne soit installée dans ses locaux définitifs, le premier conservateur l'établit dans une maison marocaine type, en plaçant autour d'un patio fleuri les magasins de livres et les périodiques, ainsi que la salle de lecture dont l'accès se fait par une porte vitrée (Benjelloun-Laroui, 1990). Les critères retenus tant pour l'architecture des locaux que pour la constitution du fonds documentaire ont obéi à des préoccupations coloniales et orientalistes. Il est en effet aisé d'observer qu'aujourd'hui, la BGA, comme l'ensemble des bibliothèques publiques, est aujourd'hui complètement désinvestie de son rôle tant par le Makhzen<sup>5</sup> qui ne se préoccupe pas de moderniser les lieux que par la société civile qui l'utilise peu.

La superficie dont jouit la BGA, située en plein centre de Rabat, capitale administrative, est relativement limitée. Elle dispose de quarante huit places assises dans la salle de lecture publique, douze places assises dans la salle réservée aux professeurs et quinze places assises dans la salle de lecture de « la section des manuscrits ». En revanche, son espace est bien organisé. La BGA comprend en effet quatre salles thématiques – religion et théologie ; histoire et géographie, droit, comptabilité, gestion, économie et finance ; sciences sociales. Elle dispose également d'un moteur de recherche informatisé et les ouvrages sont marqués par des cotes. Les salles sont aménagées de façon à ce que l'étudiant ait directement accès aux ouvrages rangés dans les bibliothèques, et des tables de travail sont mises à sa disposition. La salle de religion et théologie est incontestablement la plus spacieuse et la mieux organisée, proposant à ses usagers davantage de bureaux où s'installer. Elle est également la plus élégante, les rayonnages se composant exclusivement d'ouvrages théologiques pour la plupart reliés, et la mieux fournie en termes de livres et de lecteurs. Elle est la salle faisant l'objet d'une plus grande (ré)appropriation de la part des usagers de la bibliothèque. Cette observation signale que les modalités sous-jacentes à la distribution du savoir au sein de la BGA, facilitent l'accès aux livres relatifs au patrimoine islamique. Ces derniers, en effet, donnent lieu à un plus grand usage de la part des lecteurs, par rapport à des ouvrages davantage attachés à un patrimoine profane. Quelles représentations sont attachées à ces deux types de patrimoine ? À l'un correspondrait un savoir imposé de l'extérieur, à l'autre correspondrait une filiation historique, arabe et musulmane, dans laquelle les usagers se reconnaîtraient davantage ? On constate que la salle de religion et théologie, présente essentiellement des ouvrages en langue arabe, alors que les autres proposent surtout des ouvrages en français et parfois en anglais. Cette caractéristique doit être mise en relation avec la politique d'arabisation<sup>6</sup> menée au Maroc au début des années 1980, dont l'objectif était de se détacher de la culture française introduite durant la colonisation pour donner la primauté à la culture arabo-musulmane, pilier de l'Etat souverain. Les observations menées au sein de la BGA nous montrent que cette préoccupation perdure, la salle de théologie et religion faisant l'objet d'une attention particulière. Les ouvrages composant le reste du fonds de la bibliothèque sont pour la plupart envoyés de France et de Grande-Bretagne, qui lui expédient leurs ouvrages invendus. Les fonds des bibliothèques publiques se constituent donc généralement de donations anciennes et de mauvaise qualité qui ne répondent pas aux besoins des utilisateurs qui, par conséquent, n'en font qu'un usage limité. Les politiques d'acquisition sont presque inexistantes. Essentiellement fondées sur les demandes des étudiants, les acquisitions se font rarement dans le cadre d'une réelle politique documentaire. Le budget qui leur est alloué ne dépasse pas les 0,20 DH par bibliothèque, par habitant et par an, ceci signalant que la BGA ne peut donc pas remplir son rôle essentiel de centre de documentation et d'information, et qu'elle représente davantage une vitrine du savoir qu'un lieu de réelle conservation d'un patrimoine investi et utilisé par les lecteurs.

### **Un accès au savoir limité**

Par ailleurs, la fonction qui incombe à la BGA de conserver la production nationale est difficilement remplie et très faiblement respectée. Selon le dahir du 7 Octobre 1932, tous les ouvrages, périodiques, thèses, lithographies et les imprimés doivent être déposés avant leur diffusion à la BGA en quatre exemplaires (Benjelloun-Laroui, 1990). Un numéro de dépôt légal leur est alors attribué qui est porté sur la publication. Cette procédure permet de conserver toute la production nationale et d'établir un lieu de conservation de la production intellectuelle du pays. Mais moins de la moitié des éditeurs et des auteurs, dans le cas de l'autoédition, obéissent à cette règle. Soit ils s'y refusent, soit ils ne sont pas au courant de la mesure. Là encore, la Bibliothèque nationale est détachée, par ses utilisateurs, de son rôle essentiel consistant à recueillir, conserver, enrichir et

communiquer le patrimoine documentaire et littéraire national. Toutefois, la faible utilisation des bibliothèques publiques n'est pas due seulement à l'héritage colonial. L'archaïsme des collections et leur manque d'accessibilité compliquent l'appropriation de la bibliothèque publique. Les modes d'accès au savoir sont toujours ceux de l'ancien système, notamment en raison de l'absence d'implication du gouvernement marocain dans le secteur.

En effet, le Makhzen se désengage financièrement d'un secteur pourtant crucial dans la construction et la diffusion du savoir. De façon générale, la culture fait l'objet d'un très faible investissement de la part du gouvernement marocain qui préfère donner la priorité à des secteurs jugés plus rentables, comme le tourisme. Ainsi, il existe aujourd'hui, sur l'ensemble du territoire, en moyenne une bibliothèque pour 200 000 habitants, soit 0,02 livres par habitant. La majorité d'entre elles ne sont ouvertes qu'aux étudiants de troisième cycle qui ne représentent qu'une faible part de la population. Ceci souligne un accès au savoir limitatif et réduit. Cependant, les bibliothèques publiques offrent depuis peu un accès libre et direct aux livres contrairement à un grand nombre de bibliothèques universitaires. Il y a trente ans, les usagers des bibliothèques publiques devaient encore, pour obtenir des ouvrages, en faire la demande au comptoir de la salle de documentation. Ils n'avaient pas accès directement aux livres. L'étymologie même du terme *kebizana*, « bibliothèque » en arabe ou « coffret utilisé pour garder ses objets précieux », qui découle du verbe *kebizana*, « cacher », offre des éléments de réflexion intéressants par rapport à cette situation. Elle présente la bibliothèque davantage comme un lieu clos et difficilement abordable que comme un espace libre de construction et de circulation du savoir<sup>7</sup>.

Il convient ici de souligner que dans les sociétés musulmanes, le livre a toujours constitué un objet caractérisé tant par sa sacralité – le livre par excellence, *Al-Kitab*, étant le Coran - que par son pouvoir et donc la méfiance et la crainte qu'il inspirait. De ce fait, il a toujours été entouré de règles et de tabous qui en ont rendu l'accès problématique, et ce jusqu'à aujourd'hui. Le Maroc, en outre, a été fortement marqué par les « années de plomb »<sup>8</sup> époque pendant laquelle la liberté d'expression a été fortement suspendue. Durant cette période, de nombreux journaux ont été supprimés, et d'importants intellectuels marocains emprisonnés. Hassan II a exercé une main mise sur son royaume notamment en contrôlant les idées qui y circulaient. L'accès à la connaissance s'est trouvé de ce fait limité et contrôlé. La gestion actuelle des bibliothèques publiques découle aussi de cet héritage qui a des effets certains sur leur utilisation. Certaines institutions privées sont beaucoup plus fréquentées, la principale étant la Fondation du Roi Al Saoud à Casablanca qui répond très bien aux besoins des usagers. Bien structurée et organisée, la Fondation Al Saoud est également bien fournie en ouvrages majoritairement arabophones, ce qui la place au rang des meilleures bibliothèques du monde arabe.

### **Quels usages pour quels usagers ?**

Il est aisé d'observer la fréquentation faible voire nulle des bibliothèques publiques au Maroc qui ne sont utilisées qu'à certaines périodes de l'année, généralement au rythme du travail imposé par le calendrier scolaire. Les salles de lecture et de travail sont pleines avant et pendant les périodes d'examen et se vident aussitôt que ceux-ci se terminent<sup>9</sup>. La majorité des usagers des bibliothèques publiques se constitue plus d'élèves et d'étudiants de l'enseignement supérieur, que de médecins, commerçants, femmes aux foyers ou encore retraités. La mission des bibliothèques publiques se confond ainsi avec celle de la bibliothèque scolaire. Selon certains documentalistes, il semblerait même que la relation des usagers avec leurs bibliothèques s'achève après l'obtention d'un diplôme et l'accès au monde professionnel. Par ailleurs, les salles de lecture et de documentation ne sont

réservées qu'aux seuls étudiants de troisième cycle qui n'ont pas toujours un accès direct aux livres qu'ils doivent demander à un guichet, et qui ne peuvent donc entreprendre une recherche documentaire élargie. Ils n'empruntent généralement que celui abordé par le professeur dont ils suivent le cours, à savoir son propre ouvrage. Cette pratique relève également de méthodes d'apprentissage scolaires et universitaires fondées sur la mémorisation ; méthodes qui accordent une faible place à la réflexion analytique, principal moteur d'incitation à la lecture et à la recherche documentaire. Ainsi, il est aisé d'observer que les bibliothèques publiques sont davantage utilisées comme des salles de permanence que comme des salles de documentation. Les élèves et les étudiants y viennent munis de leur cours pour réviser leurs examens ou consulter des manuels scolaires et universitaires plutôt que pour chercher à compléter leurs enseignements par des lectures annexes. La bibliothèque représente alors pour ses usagers davantage un abri et une annexe de leurs habitations familiales où ils peuvent étudier au calme, qu'un lieu de transmission et de communication du savoir. On observe que les bibliothèques publiques font davantage l'objet d'appropriations individuelles que de pratiques collectives, rares étant les usagers à travailler en groupe. Généralement installés seuls à une table, ces derniers s'emploient essentiellement à prendre des notes sur des cahiers à partir de différents ouvrages. L'usage que les lecteurs font de la bibliothèque se rapproche de celui qu'ils peuvent faire de la mosquée ou du jardin public, lieux dans lesquels ils se retirent également pour travailler au calme. Cette pratique se trouve accentuée par le fait que la majorité des bibliothèques publiques ne proposent que les services essentiels, comme le prêt sur place et à domicile. Elles ne mettent pas non plus à la disposition de leurs usagers les nouvelles technologies de l'information et de la communication tels que l'accès à distance, les CD ROM ou encore l'abonnement à un journal. En revanche, toutes sont aujourd'hui équipées de connections Internet qui attirent la grande majorité des utilisateurs. Ainsi, la bibliothèque se présente davantage comme un espace multimédia que comme un lieu destiné à la consultation et à l'emprunt d'ouvrages.

La bibliothèque publique marocaine représente donc davantage un lieu de travail scolaire ou universitaire qu'un espace culturel destiné à permettre la construction d'une réflexion propre. Son usage, on l'a vu, se limite à répondre à une demande documentaire émanant d'institutions scolaires ou universitaires. Par ailleurs, les modalités d'accès à la majorité des bibliothèques publiques ne conviennent pas aux étudiants et à leur rythme de vie. Fermées pendant les vacances scolaires, les bibliothèques pratiquent des horaires de bureaux s'accommodant mal avec l'emploi du temps des universitaires. La bibliothèque revêt donc un caractère strictement fonctionnel auquel est associé une lecture contrainte plus qu'une lecture plaisir, une lecture imposée plus qu'une lecture libre. La bibliothèque publique ne constitue donc pas un réel patrimoine investi et utilisé par les lecteurs. Elle fait l'objet d'appropriations limitées. Ainsi, dans quelle mesure le type de savoir dont elle est dépositaire n'a-t-il pas marqué de façon négative sa (ré)appropriation par ses usagers ? Une (ré)appropriation rendue difficile par d'autres facteurs que le seul héritage colonial qui amènent à interroger le rapport de la société marocaine au public, à l'espace public et à sa représentation comme un espace fermé et lié à l'Etat. Si la bibliothèque n'a pas fait l'objet d'une inscription institutionnelle effective peut-être s'ancre-t-elle davantage dans un autre cadre, privé celui-ci, tel que celui de la famille ? Afin de cerner les usages attribués à la bibliothèque et d'interroger le patrimoine porté par les livres dont elle se compose, nous avons également observé les usages relatifs à la bibliothèque privée.

## QUELS USAGES DES BIBLIOTHEQUES PRIVEES ?

Les bibliothèques privées, contrairement aux établissements publics, sont caractérisées par une composition de collections personnelles répondant à une classification, un rangement et une présentation propres à son possesseur (Manguel, 2006). En effet, alors que la bibliothèque publique doit suivre un ordre dont le code peut être compris de tous les usagers et qui est établi avant la mise en place des collections sur les rayons, la bibliothèque privée répond, quant à elle, au seul code défini par son possesseur, code déterminé non seulement par son parcours biographique, ses représentations cosmogoniques et ses croyances mais également par ses peurs, ses doutes et les questions pour lesquelles il aimerait trouver des réponses. Les livres dont la bibliothèque privée se compose témoignent en effet d'une construction et d'une négociation personnelle relevant de différents paramètres. Il reste à connaître la façon dont les usagers interprètent les lectures qui composent leurs bibliothèques et à découvrir en quoi consistent celles-ci : en une accumulation de textes et d'informations, en une expérience recueillie entre les pages des livres dont elles sont les dépositaires, en une seule représentation de la matière même du livre ?

### **D'une mémoire universelle à une mémoire traditionnelle propre**

Il est possible aujourd'hui d'apprécier la grande valeur de certaines bibliothèques privées constituées par de riches lettrés marocains à l'époque médiévale et au début de l'époque moderne. Certaines d'entre elles sont actuellement ouvertes au public et dans certains cas intégrées à des fondations. La Bibliothèque Sbihi à Salé en est un exemple éloquent.

Fondée le 10 août 1967 par ABU Abd Allah M. b. at-Tayyib as-Sbihi, elle se constitue à l'origine de près de 4000 manuscrits légués en *habus* - biens de mainmorte. A sa mort son fils, Abdallah as-Sbihi logea tout ce fonds dans des bâtiments neufs. Ingénieur agronome à la retraite et héritier d'une grosse fortune, il en investit une grande partie dans la construction d'un véritable complexe culturel et religieux, composée d'une mosquée, d'une bibliothèque et de pièces d'habitation destinées à loger les savants de passage à Salé. Il paie les employés de la bibliothèque et finance entièrement le matériel de deux salles de lecture, les tables, chaises, rayonnages, fichiers et des photocopieuses tous inchangés depuis son ouverture. La bibliothèque Sbihi constitue aujourd'hui autant un témoignage littéraire que matériel de son époque. Elle comprend des imprimés en français, en arabe et en anglais, des périodiques, des manuscrits, des pièces d'archives, des photographies d'auteur et des monnaies. Si les ouvrages et les revues en langue étrangère concernent principalement le Maroc, l'Afrique et l'Islam, les ouvrages en langue arabe relèvent d'un panel thématique large allant des sciences religieuses, au droit, à l'histoire et à la littérature, dont les textes constituent en grande partie des traductions.

L'extraordinaire richesse du patrimoine scripturaire conservé à la bibliothèque Sbihi est en mesure de nous renseigner sur les usages relatifs à d'anciennes bibliothèques personnelles composées par certains bibliophiles marocains renommés<sup>10</sup>. Ces bibliothèques, souvent à l'image des premières bibliothèques de l'Islam, prenaient la forme d'« Armoire à sagesse » (*kbizanat al-bikema*) (Touati, 2000). Celles-ci constituaient un type particulier de bibliothèque ayant pour vocation d'étendre le « grand tout » de la connaissance et de rassembler tous les livres du monde en un même endroit - de préférence le palais du souverain. Ce type de bibliothèque, qui revendiquait explicitement une filiation grecque et le statut de lieu de mémoire, de dépôt de ce que l'humanité scripturaire avait produit de meilleur, était alors caractérisé par sa quantité d'ouvrages et son gigantisme architectural dont témoignent les bibliothèques privées aujourd'hui accessibles au public. Il est intéressant de

constater que les bibliothèques dites occidentales manifestaient une ambition analogue mettant en valeur l'existence d'un héritage et d'une filiation communes issus à la fois du monde grec et de l'Islam.

Le modèle de « l'Armoire à sagesse » n'est pas sans rappeler la grande Bibliothèque d'Alexandrie constituée pour répondre au rêve colossal de créer une bibliothèque universelle. En ce lieu, la mémoire était maintenue en vie et toute pensée écrite avait sa niche. La Bibliothèque se voulait dépositaire de la mémoire du monde. Ainsi, si les premières bibliothèques de l'Islam, notamment marocaines, on l'a vu, répondaient elles aussi à un tel souci universel et représentaient une même énigme de l'identité humaine avec la question posée d'une étagère à l'autre : « qui suis-je ? », ce qu'on observe aujourd'hui dans la majorité des familles marocaines quant à leurs usages de la bibliothèque est autre. Celle-ci se compose principalement d'ouvrages scolaires et de livres traditionnels.

### **L'esthétique de la mémoire**

A mon entrée dans la plupart des maisons marocaines, j'ai d'abord été étonnée de l'absence apparente de bibliothèques. Une fois installée dans le salon, notamment chez des familles modestes et aisées, j'ai constaté que celles-ci existent mais qu'elles se présentent sous une forme autre qu'un meuble destiné au seul rangement des livres. La bibliothèque constitue le plus souvent un buffet où se rangent non seulement des ouvrages mais également toutes sortes d'accessoires : vaisselle, argenterie, linge de table et provisions. Au centre de ce meuble, figure un espace occupé par le poste de télévision au-dessus duquel se dressent deux portes vitrées divisées par des tablettes placées à différentes hauteurs permettant le rangement des livres par formats. Les beaux livres, placés derrière ces vitres, jouxtent généralement des verres de cristal dont la valeur matérielle renchérit celle des ouvrages.

Les livres qui y sont rangés ne constituent pas n'importe quel type d'ouvrages. Il s'agit principalement de livres de *turâth*, ouvrages issus de ce fonds inépuisable et précieux de patrimoine littéraire, linguistique et religieux arabes, qui, par souci de conservation, sont reliés et ornés de dorures. Ces livres censés transmettre la Tradition sont des objets esthétiques qui se présentent le plus souvent sous la forme de collections composées de six à quinze ouvrages, voire plus dans certains cas. Placés les uns à côté des autres, les livres constitutifs d'une même collection forment son titre dont chaque lettre arabe est inscrite en écriture dorée sur la tranche de tous les exemplaires. Cette pratique esthétique les rend solidaires les uns des autres et détacher un livre de la collection à laquelle il appartient revient à modifier le sens du titre. Il est ainsi impossible d'acquérir un seul de ces exemplaires car ceci va à l'encontre de la recherche ornementale essentielle dans ce type de conceptualisation matérielle, un tel acte revêtant même un caractère de tabou rarement transgressé par le lecteur ou le libraire.

Ces belles collections constituent, selon leurs dires, les meilleures ventes des bouquinistes de la ville de Rabat et de Casablanca, ces derniers faisant toujours prévaloir dans le choix de leurs acquisitions la beauté des ornements agrémentant les livres, plutôt que leur contenu. A force d'expérience et de pratiques, ils connaissent en effet les attentes de leurs lecteurs, ou plutôt devrait-on dire, de leurs clients, qui cherchent prioritairement via ce type d'achats à décorer leur salon marocain que chaque famille aisée se doit d'avoir. Les livres de *turâth* constituent un de ses composants traditionnels qui vient s'ajouter aux longues banquettes disposées les unes à côté des

autres de façon à former un « L », recouvertes de coussins laissant apparaître des motifs marocains, face auxquelles se dressent de petites tables basses décorées avec du zellige, art traditionnel marocain.

A défaut de pouvoir s'offrir ce type de livres, dont le prix reste élevé, il est fréquent que des personnes fassent tailler dans un morceau de bois répondant au format classique des collections de livres de *turâth*, les reliures, les dorures et les écritures constitutives des collections qu'elles souhaitent acquérir. Elles le placeront ensuite dans un endroit stratégique de leurs bibliothèques, à la place duquel sa visibilité sera la plus grande pour remplir la fonction esthétique et représentative recherchée. Envisagée sous cet angle, la bibliothèque devient un lieu de construction esthétique à part entière, où le livre constitue davantage un objet ornemental utilisé comme un signe social de richesse qu'un outil de connaissance. Les meubles de rangement d'ouvrages traduisent alors divers soucis. Le principal est de conservation : le livre est un objet précieux qu'il faut préserver, pour les dimensions matérielle et symbolique qu'il recouvre. De ce souci de conservation découle l'enfermement des livres, placés derrière des vitres fermées à clefs.

Cette série d'observations nous informe sur deux types d'usage relatifs aux bibliothèques. D'une part, celles-ci rassemblent principalement des livres anciens dépositaires d'un héritage culturel, historique, littéraire et religieux propre au peuple arabe *ante* et *post* islamique. Ces livres sont considérés comme des biens patrimoniaux transmis par les ancêtres. D'autre part, elles soulignent que l'usage qui en est fait est principalement esthétique, les propriétaires de ce type de livres reconnaissant eux-mêmes ne pas les avoir achetés dans l'intention de les lire mais les utiliser comme éléments décoratifs. Selon une enquête réalisée sur la lecture au Maroc (El Yazami, 1998), les motifs qui poussent à l'achat sont essentiellement liés au désir de posséder des livres : c'est vrai pour 91 % des enquêtés. La Tradition, dont ces livres sont les dépositaires, répond donc davantage au souci d'être rendue visible plutôt qu'à celui d'être connue. Toutefois, dans quelle mesure l'esthétique propre aux livres Turâth n'est-elle pas à elle seule porteuse de leur contenu ? En effet, si la dimension esthétique de ces livres revêt une plus grande importance aux yeux de ses lecteurs, ou de ses usagers, que leur contenu, n'est-ce pas justement parce qu'elle est représentative de ce contenu, qu'elle le symbolise ? Il n'est pas nécessaire de lire ces livres pour connaître l'histoire qu'ils racontent et savoir de quel patrimoine historique, littéraire et scientifique ils sont porteurs ; les regarder suffit. L'esthétique parle d'elle-même. C'est l'esthétique de la mémoire.

Au sens où l'entend Asmann, l'esthétique propre aux livres Turâth constitue une « figure de la mémoire » permettant d'entretenir et d'objectiver une mémoire sociale et culturelle (Asmann, 1995). Par l'intermédiaire de ces figures, issues d'une formation culturelle (textes, rites, monuments) ou d'une communication institutionnelle (pratiques, croyances), s'élabore en effet la cristallisation d'une expérience collective dont le sens devient soudainement accessible bien qu'inscrit dans un passé lointain. A l'instar des livres Turâth, l'objectivation culturelle opérée par ces dernières permet de stabiliser une mémoire au prisme de laquelle une société continue de se forger une identité particulière.

Ainsi, s'il est possible d'apprécier la grande valeur encyclopédique des bibliothèques conçues par d'anciens bibliophiles marocains à l'époque médiévale et moderne, les bibliothèques élaborées au sein des familles marocaines contemporaines se limitent en revanche à représenter un patrimoine circonscrit, tirant sa seule essence de l'histoire arabe *ante* et *post* islamique. Celui-ci témoigne d'une ouverture sur le monde assez restrictive et d'une cristallisation identitaire autour des principes liés à l'Islam et à la Tradition. Si on s'est attaché dans un second temps à comprendre les usages réels

attribués à la bibliothèque privée au Maroc, on cherchera à présent à interroger le rôle qui lui est attribué.

## LA FONCTION DISTINCTIVE DES BIBLIOTHEQUES PRIVEES

### Un rôle représentatif ?

Si la première fonction attribuée aux bibliothèques privées est de remplir un rôle esthétique, s'ajoute à celui-ci une seconde fonction qu'on pourrait dire distinctive. En effet, le fait même que la bibliothèque revête un caractère décoratif la rend distinctive, devant alors prouver le bon goût et convenir à l'état de son possesseur. Elle est le lieu également où se montrent les habitudes de lecture de son propriétaire, véritables ou non. Installée dans des lieux collectifs comme le salon, pièce réservée à l'accueil des invités, elle remplit donc pleinement un rôle représentatif destiné à communiquer aux autres une certaine image de soi. D'où le fait qu'on y range une certaine catégorie de livres, ceux généralement privilégiés, on l'a vu, étant les livres de *turâth*. Il reste à savoir pourquoi ce sont ceux-là qui font précisément l'objet d'un usage particulier de la part d'une grande partie des familles marocaines. Sont-ils utilisés par leurs propriétaires pour rendre visible leur filiation arabe et islamique et signifier qu'elle est source, à leurs yeux, de fierté ? Leur permettent-ils de souligner qu'ils tirent leur culture et leur savoir de la tradition musulmane ? Il est en effet fréquent de voir dans les habitations marocaines, trôner au centre du salon un Coran ouvert, d'assez grand format et orné de façon particulièrement esthétique. Celui-ci est généralement installé en hauteur sur un lutrin auquel est attachée une lampe destinée à l'éclairer pour en faciliter la lecture et la réalisation de la prière.

Toutefois, la tradition musulmane ne revêt pas seulement un caractère religieux mais également historique, ce dernier, par ailleurs, étant souvent circonscrit par les Musulmans à l'âge d'or arabe. Les livres de *turâth* constituent un patrimoine dépositaire d'une mémoire scripturaire liée à un passé arabe, antéislamique ou non. En les exposant au sein de sa bibliothèque, le possesseur cherche à revendiquer son appartenance à cette grande nation arabe dont la richesse se manifeste notamment dans ce fond inépuisable de patrimoine littéraire, religieux et historique qui, encore aujourd'hui, témoigne des grandes réalisations de cette civilisation.

Dans les familles aisées dont les bibliothèques, plus conséquentes, se composent non seulement d'ouvrages de *turâth* mais également d'autres types de livres arabes, il s'agit aussi de montrer que l'on représente un certain type de lettré. Au Maroc, comme dans toutes les sociétés musulmanes, la figure de l'intellectuel revêt en effet un caractère dual, selon la formule de Jacques Berque, caractérisée par deux dimensions, l'une profane et l'autre religieuse. Or, c'est le plus souvent la figure du savant musulman ou *alim*, alors très valorisé dans les sociétés islamiques où le Savoir tire son essence de la connaissance théologique, qui jouit d'un statut particulier. Néanmoins, on observe, selon les milieux socioculturels marocains, des représentations différentes attachées à la figure de l'intellectuel, relevant, selon les familles, d'un attachement plus grand aux valeurs transmises par un savoir à caractère laïque ou religieux. Dans ce cadre-ci, la bibliothèque constitue un élément de monstration de son appartenance à l'une ou l'autre orientation culturelle.

Ici, le principal critère de différenciation reste davantage la langue utilisée pour écrire et pour lire, pour construire et recevoir le savoir, que celle employée pour s'exprimer à l'oral, la plupart des Marocains parlant la *darja*<sup>11</sup> (dialecte marocain). Les lecteurs et auteurs marocains s'installent en effet rarement dans les deux langues et les sujets traités dans les livres arabophones et francophones qu'ils

lisent différent également. Tandis que les premiers s'attachent majoritairement<sup>12</sup> à traiter de thèmes théologiques et scientifiques, les seconds présentent davantage une réflexion analytique et laïque. Ainsi, deux *intelligentsias* dominent la société marocaine : l'une francophone marquée par la culture laïque occidentale et principalement française, l'autre arabophone dominée par la tradition arabe et musulmane. Elles sont liées à des habitudes de lecture distinctes attachées soit à la langue française soit à la langue arabe. En découlent différents usages de la bibliothèque attachés d'une part aux livres francophones et d'autre part aux livres arabophones. Ces usages différentiels correspondent-ils à des modalités de rangement différentes ? L'observation montre que tel n'est pas le cas. Que le lecteur soit francophone ou arabophone, le rangement des livres est souvent soumis à un critère de classement fondé plus sur la matérialité du livre, son esthétique - son format, ses couleurs - que sur son contenu.

Les ouvrages francophones, souvent importés de France, présentent généralement une couverture sobre, de couleur blanche ou écru, tandis que les ouvrages arabophones, en provenance généralement de la Syrie ou du Liban sont très colorés et ornés de différents matériaux, dont le principal est les paillettes. Pour ces derniers livres à caractère religieux, l'esthétique fait également l'objet d'une attention particulière. A ce propos, Richard Ettinghausen (1979 : 16) caractérise la grande majorité des œuvres islamiques par « l'horreur du vide », compensé par un principe plastique très fourni. On observe en effet une tendance picturale plus forte relative aux représentations exposées sur les couvertures des livres syriens et libanais que sur les ouvrages français. L'esthétique relative à ces deux types de livres diffère donc, et cette différence est accentuée par une matérialité distincte. Alors que les ouvrages français présentent souvent une couverture papier d'environ 400 grammes d'épaisseur, les autres portent une couverture cartonnée. Cela donne lieu à la définition de deux types de bibliothèques, qui dans un cas se rapproche de l'exposition ornementale et dans l'autre dénote un caractère plus sobre.

Ces observations concernent principalement les bibliothèques privées faisant l'objet d'usages collectifs, il convient d'interroger également les usages personnels de la bibliothèque lorsque celle-ci constitue la propriété d'un seul individu. Dans ce cas, le patrimoine dont elle est dépositaire relève plus d'une histoire individuelle et d'un patrimoine personnel.

### **Une bibliothèque de plus en plus porteuse d'un patrimoine personnel**

S'interroger sur les usages relatifs à la bibliothèque implique dans un premier temps de s'interroger sur les pratiques de lecture de leurs usagers. Alors que les bibliothèques donnant lieu à des usages collectifs ne dénotent pas toujours de réelles habitudes de lecture, les bibliothèques caractérisées par des usages individuels sont fortement définies par de telles habitudes.

Les usages personnalisés du livre s'observent généralement chez les grands lecteurs issus le plus souvent de milieux aisés. La lecture constitue pour eux une activité solitaire, intime, marquée par le silence, qu'ils exercent généralement dans un lieu leur étant personnel comme leurs chambres, dans le cas des enfants et des adolescents, ou leurs bureaux, s'agissant des adultes. Ainsi, dans ce type de milieux, les livres de chacun des membres de la famille sont inscrits et rangés dans leur espace propre, signifiant que ce qu'on lit n'appartient qu'à soi. Ils conçoivent et fabriquent leur propre bibliothèque à partir des livres dont ils sont les uniques propriétaires. L'organisation répond alors davantage à des critères personnels qu'à des référents de nature thématique ou alphabétique. Et même si ceux-là sont employés comme moyen de classement, ils évoquent toujours une histoire individuelle.

En effet, les critères de rangement relatifs à une bibliothèque personnelle sont souvent définis en fonction des représentations attachées par ses usagers aux livres qu'ils y ont rangés, représentations qui répondent généralement au parcours biographique des objets et à celui des lecteurs. En fonction de ce qu'évoquent les livres, de ce qu'ils nous rappellent : que ce soit au niveau de leur contenu, du contexte dans lequel ils ont été lus, de la manière dont ils ont été obtenus (cadeau, prêt, achat...), leur rangement différera au sein de la bibliothèque. Soit on voudra le mettre en évidence, soit on préférera diminuer sa visibilité au vu de soi et/ou des autres, soit encore il ne semblera pas essentiel dans l'usage qu'on souhaite en faire et il sera placé à un endroit moins stratégique que d'autres dans la bibliothèque... Autant de critères de classement des livres dont le propriétaire de la bibliothèque est le seul à comprendre les sens sous-jacents.

Les bibliothèques personnelles dessinent alors les trajectoires de vie de leurs usagers qui en les composant racontent leur propre histoire. Elles font l'objet d'une renégociation de la part des lecteurs qui décident en les organisant, de façon consciente ou inconsciente, de ne pas se remémorer tel souvenir, ou de mettre en évidence tel livre, donc tel aspect de soi, ou tel autre. Ainsi, la bibliothèque personnelle consisterait plus en une construction de soi-même en patrimoine, qu'en une édification fondée sur la réunion d'un ensemble de valeurs héritées d'une histoire partagée propre à la société.

Mais à quoi tient l'évolution de telles pratiques individualisées de la lecture et de la bibliothèque ? S'inscrit-elle dans le cadre de la montée des individualités au Maroc commencée sous la période coloniale et devenue aujourd'hui de plus en plus florissante<sup>13</sup> ? On observe en effet qu'une individualisation de plus en plus manifeste engage la société marocaine dans une mutation globale qui a notamment des répercussions sur les usages relatifs au livre, à la lecture et aux pratiques d'écriture. Celles-ci constituent de plus en plus le lieu de l'élaboration et de l'affirmation de soi faisant naître la lecture du « je » qui, de fait, entraîne une pratique plus individualisée de la lecture. La manifestation la plus éloquente de cette évolution des pratiques de lecture est l'apparition sur le marché livresque d'ouvrages de développement personnel très appréciés des Marocains, tant femmes que hommes, adultes que jeunes.

Il est intéressant d'observer que ce type de pratiques de plus en plus personnalisées de la lecture, de l'objet livre et de la bibliothèque s'imbriquent dans des usages collectifs exprimant le fait que les livres font l'objet d'un partage entre les personnes désirant les lire. En effet, les Marocains empruntent davantage les livres qu'ils souhaitent consulter, à des proches, à un membre de la famille, ou à des amis, qu'ils ne les achètent. C'est avec ce même entourage qu'ils procèdent également à des échanges d'ouvrages. Le prix élevé de l'imprimé, souvent importé, encourage les gens à se partager les frais ou à accepter de prêter le livre à qui souhaite le lire. C'est une pratique assez répandue tant dans les familles défavorisées que dans les milieux aisés<sup>14</sup>. Chacun peut devenir, s'il le souhaite, l'élément d'un réseau d'échange étendu et organisé : « si tu le veux, prends le mais il faut me le rendre dans une semaine : je dois le passer à quelqu'un d'autre »<sup>15</sup>. Ainsi, le livre « se passe » de main en main, circule entre les personnes jusqu'à revenir à son propriétaire. L'existence d'un réseau organisé atteste d'une pratique courante relative à ce qu'on appelle encore « les bibliothèques tournantes »<sup>16</sup>. Dans les familles s'adonnant à ce type de pratiques on constate généralement la présence d'une bibliothèque collective qui existe en parallèle d'autres bibliothèques individuelles. Installée dans une pièce commune à laquelle tout le monde, invités et autres, peut facilement avoir accès, elle abrite des livres susceptibles de pouvoir intéresser les gens. « L'intérêt général » constitue alors son essentiel critère de classement.

Cette étude relative aux usages de la bibliothèque au Maroc a non seulement tenté de comprendre quels types d'ouvrages sont appelés à composer une bibliothèque et donc à faire patrimoine, mais également de cerner les représentations qui lui sont attachées, la ou les mémoire(s) à laquelle / auxquelles elle se réfère, les usages qui en découlent et le rôle qui lui est attribué. J'ai pu constater, lors de mes observations et au travers d'entretiens, que la bibliothèque publique fait l'objet d'usages limités et strictement fonctionnels de la part de ses usagers qui n'en font pas l'objet d'appropriations personnelles. En tentant de comprendre les raisons sous-jacentes à cette réalité, j'ai observé que les bibliothèques publiques étaient porteuses d'un patrimoine référant à une mémoire coloniale, ce qui probablement conduit à une non (ré)appropriation des bibliothèques publiques.

Je me suis alors interrogée sur le type de livres faisant l'objet d'une mise en patrimoine au sein de la bibliothèque. Ce questionnement m'a conduite à observer les usages relatifs à la bibliothèque privée. J'ai pu observer que les bibliothèques faisant l'objet d'appropriations par la plupart des familles marocaines contemporaines sont dépositaires d'un patrimoine traditionnel tirant son essence de l'histoire arabe *ante* et *post* islamique et référant à une mémoire de l'Antiquité relative à l'âge d'or arabe autour de laquelle peut s'élaborer une construction identitaire. Ce patrimoine est davantage véhiculé par l'esthétique propre aux ouvrages qui le portent que par leur contenu.

Le patrimoine porté par la bibliothèque privée lui attribue donc un rôle esthétique se doublant d'une fonction distinctive et représentative. Chaque individu au travers de sa bibliothèque, qu'elle soit partagée ou personnelle, raconte son histoire en élaborant une construction mémorielle pouvant s'inscrire dans un cadre collectif ou individuel. Cette dernière tendance, de plus en plus observable aujourd'hui au Maroc, est consécutive à une certaine évolution des pratiques de lecture, et aussi sans doute à la valeur sociale, culturelle et économique attribuée au livre.

## Notes

---

<sup>1</sup> Décret rendu par le roi du Maroc

<sup>2</sup> Parmi les différentes sociétés savantes que comptaient le Maroc, « La Mission scientifique du Maroc », créée en 1904 à Tanger, était la plus prolifique, au regard notamment de ses publications, avec La Société de Géographie du Maroc et la Société des sciences naturelles. Figuraient encore les écoles et les instituts publics qui constituaient aussi des foyers d'une intense activité de recherche. L'École supérieure de langue arabe et de dialecte berbère de Rabat, futur Institut des hautes études marocaines, spécialisée dans les sciences humaines, en était la principale. Toute la production documentaire générée par ces établissements de recherche qui servaient directement les intérêts et les besoins coloniaux, constituera le premier noyau du fonds documentaire des futures bibliothèques publiques et suscitera la mise en place d'un réseau sur l'ensemble du territoire marocain.

<sup>3</sup> André Masson distingue trois générations de bibliothèques nationales : les premières sont encyclopédiques et universelles (la BN, la British Library, la Deutsche Bibliothek) ; la deuxième génération remplit des missions précises (par exemple l'éducation socialiste des peuples en Europe de l'Est) ; la troisième génération, en Afrique ou en Asie, joue le rôle de tête de réseau pour le territoire national. Masson, André, 1986, *Les bibliothèques*. Paris, Presses Universitaires de France.

<sup>4</sup> En arabe, *al khizānat al-'amma li al-kutub*, soit, littéralement : « le coffret public pour les livres ».

<sup>5</sup> Makhzen est le nom utilisé pour parler de l'Etat Marocain

<sup>6</sup> Arabisation : « Notion dans laquelle s'est exprimée au Maghreb cette exigence de restauration de la langue arabe », GRANDGUILLAUME Gilbert, 1986, « Langue arabe et état moderne au Maghreb », *Nouveaux enjeux culturels au Maghreb*, HENRY Jean-Robert, Paris, CNRS éditions, p. 79

<sup>7</sup> Les librairies adoptaient elles aussi ce type de pratique. L'aménagement des petites échoppes de livres situées dans certaines allées des médinas (ancienne ville) et l'organisation des plus anciennes librairies regroupées dans le centre des nouvelles villes, l'attestent encore aujourd'hui. Les premières, en effet, constituées sous la forme de stands étroits ouverts

sur l'extérieur par l'intermédiaire de comptoirs en bois, rappellent cette habitude de contrôle de l'accès aux livres. Certaines librairies également, dont les pratiques ont certes évolué depuis, laissent toutefois apercevoir à l'entrée de leur boutique un comptoir longeant le pourtour de l'espace et mettant à distance du consommateur les livres dont elles se composent. Dans les deux cas, les usagers étaient alors priés de connaître les références des ouvrages qu'ils désiraient lire, n'ayant d'autre choix que de s'en tenir aux ouvrages que son entourage proche ou professionnel avait bien voulu lui communiquer. Cependant, il n'était pas exclu que certains d'entre eux arrivent à contourner les limites imposées par ce système de commercialisation restrictif notamment en profitant des conseils de quelques bouquinistes amis et grands lecteurs qui partageaient leur connaissance littéraire et donnaient parfois même accès à certains textes méconnus, voire interdits.

<sup>8</sup> Appellation aujourd'hui donnée à la monarchie d'Hassan II, entre le début des années 60 et le milieu des années 70.

<sup>9</sup> Fermées pendant les vacances scolaires, les bibliothèques pratiquent par ailleurs des horaires de bureaux s'accommodant mal avec l'emploi du temps des universitaires.

<sup>10</sup> On peut encore noter la fondation 'Allal al-Fasi, La Source et la Fondation an-Nasiri situées à Rabat.

<sup>11</sup> Certaines familles utilisent comme langue véhiculaire le Tamazigh, dialecte berbère.

<sup>12</sup> Il s'agit ici de parler de tendances, car, bien sûr, des nuances existent.

<sup>13</sup> L'émergence de nouveaux systèmes de production et la sortie de l'économie de subsistance ont été les premiers vecteurs de l'autonomisation de l'individu qui débuta vraiment le jour où son premier salaire est versé pour le travail qu'il a fourni seul et non au sein d'un groupe.

<sup>14</sup> Je logeais dans une famille à Rabat jouissant d'une situation financière favorable, qui pratiquait l'échange de livres. Il s'agissait à ce moment là d'un ouvrage en vogue, le *Da Vinci Code*.

<sup>15</sup> Phrase extraite d'un entretien réalisé au Maroc en février 2005 avec Sabrina, une jeune fille de 19 ans dont les parents me logeaient.

<sup>16</sup> Le terme de bibliothèques tournantes est emprunté au nom qu'une association française de lecteurs s'est donnée en 1922, qui compte en 1930 vingt-quatre groupes de lecteurs, répartis entre Paris et la province. En 1935, ce « Cercle amical de lecture » dépose ses statuts et devient une Association déclarée (Loi 1901) sans but lucratif. L'association est alors baptisée « Bibliothèque Tournante ». De bouche à oreille, les groupes de lecteurs se multiplient. La Bibliothèque traverse les difficultés de la guerre et compte trois cent groupes en 1947. En 1950, la Direction de la Bibliothèque Tournante s'organise. Dès 1956, les Réunions Générales regroupent les responsables de Paris, de toutes les régions de France et des pays voisins. La croissance se poursuit, l'association comptant aujourd'hui six cent vingt groupes, soit environ quinze mille abonnés. En 1998, le site Internet est créé par une abonnée de Californie, ce qui permet enfin aux lecteurs d'échanger entre eux sur les livres. En 2003, la Bibliothèque change de nom : elle est rebaptisée « Bibliothèque Orange », l'ancien nom étant, depuis, devenu trop courant. Cette nouvelle appellation s'explique par la couleur orange du papier de couverture des livres de la Bibliothèque.

[www.bibliotheque-orange.org](http://www.bibliotheque-orange.org).

## Bibliographie

ASSMANN, Jan et CZAPLICKA, John, 1995, "Collective memory and cultural identity", *New german critic*, 65 : 125-133.

BENJELLOUN-LAROUI, Latifa, 1990, *Les bibliothèques au Maroc*. Paris, Maisonneuve & Larose.

El Yazami, Abdelali, 1998, *Enquête sur la lecture au Maroc*, Rabat, Association marocaine des professionnels du livre.

ETTINGHAUSEN, Richard, 1979, "The Taming of the Horror Vacui in Islamic Art", *Proceeding of the American Philosophical Society*, Vol. 123,1 : 15-23.

GRANDGUILLAUME Gilbert, 1986, « Langue arabe et état moderne au Maghreb », *Nouveaux enjeux culturels au Maghreb*, HENRY Jean-Robert, Paris, CNRS éditions

IDSALAH, Mohamed, 2003, « Les bibliothèques publiques au Maroc : hier et aujourd'hui », *RESI*, 13 : 7- 32.

MANGUEL, Alberto, 2006, *La Bibliothèque, la nuit*. Paris, Actes Sud.

MASSON, André, 1986, *Les bibliothèques*. Paris, Presses Universitaires de France.

TOUATI, Houari, 2000, *L'armoire à sagesse : bibliothèques et collections en Islam*. Paris, Seuil.